
**Eléments de compte rendu de la conférence Convergences du lundi 1^{er} juillet 2013
« La place des collectivités dans les futurs objectifs du millénaire »**

On trouvera ci-après des éléments de compte-rendu des débats qui ont été élaborés par l'équipe du cabinet Alliantis. Ils sont présentés ici à titre indicatif et n'engagent pas les intervenants ni les organisateurs de cette réunion.

Introduction

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont huit objectifs adoptés en 2000 à New York par les 193 états membres de l'ONU et 23 organisations internationales qui ont convenus de les atteindre avant l'année 2015. Ces 8 objectifs sont :

- Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- Assurer à tous l'éducation primaire
- Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes
- Réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle
- Combattre le Sida, le paludisme et les autres maladies
- Assurer un environnement humain durable
- Construire un partenariat mondial pour le développement

On trouvera en annexe des éléments relatifs à la position des autorités françaises concernant les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la préparation française en vue de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques 2015

Compte rendu de la conférence du 1^{er} Juillet 2013 « La place des collectivités dans les futurs Objectifs du Millénaire »

La conférence s'est tenue sous la direction et l'arbitrage de Michel Delebarre, Sénateur-maire de Dunkerque.

Modérateur :

Ronan Dantec, Sénateur, Conseiller municipal et communautaire à Nantes, Ambassadeur Climat de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) :

- ➔ Felix Dodds qui coordonnait les organisations de la société civile pour Rio+20 déclarait lui-même que 2015 est l'année la plus importante depuis 1992 et Rio. C'est l'année où

tous les agendas convergent : l'après Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'après Objectifs de Développement Durable (ODD), la conférence sur le climat en 2015 qui finira le cycle de Durban ou chaque pays devra s'engager sur des objectifs contraignants à son niveau.

- ➔ Lorsqu'on cherche à faire converger tous ces agendas différents, tout devient tout de suite beaucoup plus compliqué. La question de la place des collectivités est essentielle car ce sont les collectivités qui vont mettre en place concrètement ces grands objectifs encore très théoriques que sont les OMD. Quels sont les leviers financiers de gouvernance qui vont être mis en place pour les collectivités après 2015 ? Comment cette dynamique et cette culture locale des élus territoriaux peuvent être mises au service de ce « Big Green Deal » qui va avoir lieu en 2015 ?

Interventions :

Jean-Michel Severino, Membre du Panel de haut niveau auprès du secrétaire général des Nations Unies et président de Convergences :

- ➔ Le Panel de haut niveau a rassemblé de nombreuses personnes venues d'horizons et de pays très différents les uns des autres. Il y a certains points sur lesquels tous les membres ont réussi à se mettre d'accord :
- Le développement a connu de grands progrès depuis 2000, les années 2000 n'ont pas été une décennie perdue pour le développement notamment dans les pays émergents.
 - Dans le même temps, les OMD et l'esprit qui y est attaché, ont inspiré beaucoup de politiques publiques mises en place par les états. Cela se traduit par une intrusion de plus en plus forte des logiques sociales et humaines dans les politiques économiques.
 - Cependant, ces dernières années des indices concordants montrent des signes alarmants de réductions des efforts pour atteindre les OMD.
- ➔ Il y a 4 grands plaidoyers qui structurent le travail du Panel :
- Nous sommes la première génération depuis la nuit des temps qui peut espérer mettre fin à la pauvreté dans les 15 ans (la pauvreté est entendue comme les personnes qui vivent avec moins de 1,25 dollars par jour).
 - La condition de la réussite de l'agenda social passe avant tout par l'agenda économique (l'un et l'autre sont étroitement liés, il ne peut pas y avoir deux agendas différents après 2015, il faut sortir des objectifs de développement pour aller vers des objectifs planétaires concernant aussi bien les pays développés que les pays émergents).
 - Nous n'arriverons pas à atteindre ces objectifs de développement sans trouver des moteurs de croissance différents de ceux qui existent aujourd'hui et sans rendre cette croissance économique beaucoup plus inclusive pour les plus démunis.
 - Nous n'arriverons pas à ces objectifs sans réduire la conflictualité et construire la paix (les pays en guerre sont aussi souvent les moins développés). La question de la paix ne concerne pas seulement les zones en guerre mais aussi les zones instables, mal gouvernées. Il y a nécessité à édicter des critères de gouvernance clairs et partagés.

- ➔ Il plaide au sein du Panel pour l'édification d'un nouveau partenariat mondial, d'un nouveau deal. Il faut absolument se tourner vers d'autres acteurs et d'autres niveaux de gouvernance que les Etats. Cela peut être bien-sûr les collectivités territoriales mais aussi la société civile ; avec les ONG et les associations citoyennes. On peut envisager de créer un nouveau partenariat mondial dans lequel les collectivités territoriales joueront un rôle bien plus grand. Les collectivités territoriales ont été identifiées par le Panel comme des acteurs incontournables de la régulation de l'urbanité, de la distribution des services essentiels, des constructeurs d'attractivité, des acteurs majeurs de la gouvernance (on ne peut pas parler d'OMD sans prendre en compte la mise en place concrète de ces objectifs sur le terrain). Les collectivités territoriales sont au premier plan dans la mise en place réelle des objectifs.
- ➔ Il existe 3 formes d'inégalités : économiques, de sexes et d'âges. On a souvent tendance à entendre la notion d'inégalité seulement par rapport à la dimension économique. L'élargissement des inégalités à la fin du 20ème siècle est l'un des faits majeurs auquel la planète doit faire face. Aujourd'hui 1% des individus possède 72% des richesses de la planète. Cette inégalité de répartition de la richesse est inédite à l'échelle de l'histoire. C'est l'une des raisons pour laquelle le Panel a décidé que tout objectif touchant aux individus ne peut être considéré comme atteint que si le dernier quintile (en revenu, marginalisation...) l'a atteint. Les collectivités territoriales, du fait du caractère concret et direct de leur travail, sont bien plus capables de s'entendre sur des objectifs de réduction des inégalités et des mesures à mettre en place que les Etats qui n'arrivent plus à se mettre d'accord de manière générale.

Marie-Hélène Aubert, Conseillère pour les négociations internationales Climat et Environnement à la Cellule diplomatique de la Présidence de la République :

- ➔ En ce qui concerne la convergence entre les différents agendas (social, environnemental, économique...), elle est pour l'instant souhaitée et souhaitable mais pas encore mise en place. Vous avez deux instances qui travaillent sur ces questions : le Panel de haut niveau mais aussi le Groupe de travail sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 dans lequel la France est groupée avec l'Allemagne et la Suisse.
- ➔ Existe-t-il un consensus sur la convergence des agendas ? Non, car beaucoup de pays restent opposés aux objectifs du développement durable. Ceux-ci sont souvent vus comme des moyens d'entraver le développement des pays émergents au profit des pays développés. Le Panel de haut niveau a clairement inscrit le développement durable au cœur de son travail. Le Groupe de travail cherche à faire émerger un nouveau modèle de développement qui s'adresserait à tous les pays sans exception.
- ➔ Le monde bouge beaucoup en ce moment et la donnée majeure de ces dernières années c'est l'instabilité des gouvernances du fait d'une méfiance de plus en plus grande des populations vis-à-vis des élus et des représentants des peuples. Par exemple : ce qui a mis le feu aux poudres en Turquie, c'est la volonté de toucher à un aménagement urbain. Cela montre que les attentes et les priorités des dirigeants ne sont pas forcément partagées par les populations. On retrouve le même processus dans les récentes révoltes au Brésil.

- ➔ Agenda de la conférence Climat : en 2015 c'est la France qui s'est proposée pour l'accueillir. Notre souhait est de dépasser l'échec de Copenhague pour réunir tous les éléments capables de faire advenir un succès en 2015. L'une des pistes, c'est de lier la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les inégalités de développement. Il nous faut articuler lutte contre le réchauffement climatique et développement économique, montrer le premier comme une opportunité pour atteindre le second. L'autre condition de succès, c'est la décentralisation et la possibilité pour les collectivités territoriales de s'impliquer dans ces grands objectifs généraux que sont les OMD. Le principal écueil qui menace ces démarches, c'est l'abstraction et l'éloignement du quotidien des gens.
- ➔ Une plus grande implication des collectivités territoriales est d'autant plus importante que l'on parle beaucoup des villes, mais pour autant il ne faut pas oublier les territoires ruraux. Il faut faire attention à ne pas aggraver la fracture qui existe déjà entre le rural et l'urbain. Il est nécessaire de porter un avenir qui soit positif et durable aussi pour la jeunesse rurale. François Hollande était présent à Rio+20 et s'est engagé à conduire cette transition. La réussite ne pourra être complète qu'avec l'engagement complet des collectivités territoriales.

Gustave Massiah, Membre actif de la société civile, représentant du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) au conseil international du Forum social mondial :

- ➔ Il y a 3 réflexions à faire sur la situation actuelle :
 - La nécessité de renforcer l'alliance entre les collectivités territoriales et les mouvements associatifs
 - Comment les mouvements citoyens analysent la situation et prennent en compte les ODD ?
 - Quels sont les objectifs que les collectivités locales identifient dans les prochaines années ?
- ➔ La nécessité d'une alliance entre les collectivités territoriales et les ONG (ou les mouvements citoyens) : cela fait déjà plusieurs années que cette question est sur la table. Le modèle de gouvernance actuel est basé sur deux acteurs principaux : les entreprises et l'Etat. Pour changer la société, il faut passer soit par l'un soit par l'autre, ou par les deux. Les réflexions en cours portent sur la possibilité pour les collectivités locales et les associations de s'associer pour représenter une alternative, une troisième voie entre ces deux acteurs. C'est aussi la question de la reterritorialisation qu'il faut poser. Il est important de partir du local car c'est à ce niveau là que se trouvent les connexions entre territoires, populations et les autres acteurs.
- ➔ Comment ces mouvements se posent la question des ODD ? Cela a été très discuté à Rio+20 avec deux orientations :
 - La mise en place d'une économie verte financiarisée (reconstruction du marché illimité en prenant la Nature comme base, la Nature produit des services qui sont gratuits et il faut donc les marchandiser).
 - Mettre en place plus de régulation dans l'économie, un marché mondial où le commerce se fait entre des blocs régionaux, des politiques keynésiennes et de la relance publique

dans l'économie (c'est une position qui ne trouve pas de relais dans les sphères politiques car le pouvoir économique ne veut pas entendre parler de régulation).

- Ce qui se passe au Brésil est très important pour les associations et les collectivités territoriales car dans les manifestations : les partis, les syndicats ont été mis de côté. Lorsque ces mouvements contestataires remettent en cause la légitimité des élus et des représentants à exprimer les revendications du peuple, cela a un sens. Le constat que font les contestataires, c'est que la transformation politique est impossible à partir du moment où le pouvoir politique se soumet au pouvoir économique. La contestation de la légitimité des hommes politiques vient aussi du sentiment qu'ont la plupart des gens, de vivre dans des régimes démocratiques où l'alternance est certes possible mais pas l'alternative politique. Les collectivités territoriales sont au centre de la question de comment reconstruire du politique face à l'économique en s'associant avec les associations.

Conclusion :

Ronan Dantec, Sénateur, conseiller municipal et communautaire à Nantes, Ambassadeur Climat de Climat de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) :

- Il n'est pas très facile de répondre à la question qui était posée au début de la conférence. L'action publique est partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales. L'alliance entre les ONG et les collectivités territoriales est une bonne idée mais va être très difficile à mettre en place. Bien souvent les ONG préfèrent travailler avec les entreprises car ce sont deux acteurs qui se connaissent très bien et qui sont en quelque sorte complémentaires. Si l'on veut réussir une alliance entre ONG et collectivités, il faut multiplier les espaces de dialogues et d'échanges. La difficulté est toujours d'organiser une parole commune à tous ceux qui ont une parcelle de pouvoir en dehors des Etats.

Annexe 1 : Rappel de la position des autorités françaises concernant les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Eléments à prendre en compte :

- Lancement en Septembre 2008 de la campagne de sensibilisation aux OMD « Huit Fois Oui! », financée par le Ministère des Affaires Etrangères et l'Agence Française de Développement (AFD). ([Site](#))
- Brochure « La France et les OMD » sur le site du Ministère des Affaires Etrangères (document datant de 2010) ([Site](#))
- Position de l'AFD (Agence Française de Développement) sur les OMD ([Site](#))